



CLUB CONVAINCRE DU RHONE



Association
Promotion du
Civisme



Craponne

Forum européen du 28 juin 2023

L'Europe sociale. Où en est-on ?

Animé par Christian JUVAUX-BLIN

Syndicaliste européen, membre CFDT du Conseil Economique Social et Environnemental de la Région Auvergne Rhône Alpes

Notre forum se tient à la Maison des Solidarités

C'est une association d'associations créée il y a dix ans. Nous sommes issus d'une association qui regroupait toutes les associations qui intervenaient sur l'international. Notre vocation est la conjugaison des associations de solidarité internationale et locale. Nous gardons la responsabilité de la quinzaine des solidarités à l'Hôtel de ville de Lyon.

- Nous aidons nos 100 adhérents dans leur projet en comptabilité, en communication, par la location de nos locaux pour leurs formations ou conférences.
- Nous promovons l'engagement citoyen, le bénévolat. Nous abritons le dispositif créé par les Petits Frères des Pauvres qui permet à des personnes d'aller en immersion dans une association deux heures, une journée, une semaine

La Maison des Solidarités fête ses 10 ans ce vendredi 30 juin !



Un collectif d'associations a décidé de proposer des formations sur l'Europe dans le contexte des élections de l'an prochain.

L'Europe Sociale est peu connue, elle existe bien dès l'origine en 1957 et s'est développée. C'est l'objet de notre première conférence.

Après plus de 70 ans de traité de Rome

Le 25 mars 1957, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays Bas s'engagent dans un traité pour la libre circulation des personnes, des services et des capitaux.

Cette coopération économique devait s'accompagner d'une convergence sociale, pour éviter que la circulation des capitaux soit contrariée par des différences. Cette construction d'une Europe Sociale a été chaotique avec des périodes d'avancées sociales et de longues années d'immobilisme.

Pour l'avenir la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux adopté en 2017 est un enjeu pour relancer le projet européen et remonter la confiance envers l'Union Européenne.

Lors du sommet social de Porto des 8 et 9 mai 2021, la Commission européenne propose une mise en œuvre un plan d'actions concret et mesurable pour 2030.

Les réalités et défis de l'Europe Sociale

- Les populations dans les pays européens disposent des niveaux de protection sociale les plus élevés dans le monde et se situent en bonne place pour ce qui est du bien-être, du développement humain et de la qualité de vie.
- Mais les Etats membres connaissent des changements profonds liés au vieillissement démographique et aux nouveaux modèles familiaux, à la numérisation à vive allure, aux nouvelles formes de travail comme le vivent les 23 Millions d'Européens qui travaillent sur plateforme. On ne sait s'ils sont salariés, indépendants, leur protection sociale est très limitée. Et les effets de l'urbanisation et de la mondialisation.
- Dans les 27 pays de l'Union 215 millions des personnes sont actives pour une population de 448 millions d'habitants avec un chômage de 6,1 % dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.
- Une espérance de vie qui est passée de 43 ans pour les hommes et 46 ans pour les femmes en 1900 à une estimation de 82 ans pour les hommes et 87 ans pour les femmes d'ici 2050 en Europe. On a doublé notre espérance de vie.
- Dans le même temps le taux de fécondité n'est que 1,56 en moyenne. (de 1,86 en France à 1,23 en Espagne et jusqu'à 1,14 à Malte), cela génère un vieillissement important de nos sociétés avec des dépenses de retraite et de santé qui augmenteront pour atteindre 22,5% du PIB en 2030.

L'Europe sociale existe, mais elle doit être améliorée !

Depuis la présidence de Jacques DELORS de la Commission européenne en passant par l'Acte unique européen de 1986 jusqu'au sommet de Göteborg en 2017 instaurant le socle européen des droits sociaux, de nombreuses directives européennes ont accordé aux travailleurs et citoyens de tous les pays de l'Union européenne des droits nouveaux :

- Pour la santé et la sécurité au travail (protection contre les agents chimiques, biologiques et les radiations).
- Sur le temps de travail (48h hebdomadaire maximum et 11h de repos entre 2 jours de travail).
- Avec l'équivalence des diplômes (pour faciliter la libre circulation des travailleurs). Mais il reste des difficultés sur les plus hautes qualifications.
- La création des Comités d'Entreprises Européens seule instance transnationale de dialogue social dans les entreprises multinationales. Ils ont peu à peu grandi au niveau mondial car les entreprises ont vu l'intérêt de ces lieux d'échanges.
- Et depuis 2014 la garantie jeunes qui aide à l'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi. Tous les dispositifs français sont financés par cette garantie.
- Mais aussi le développement d'un dialogue social interprofessionnel et sectoriel européen entre la CES (Syndicats) et Business Europe (Patronats)

Déclaration des 27 pays de l'Union Européenne le 25 mars 2017 à Göteborg

En 2017 Juncker est président de la Commission Européenne. Il voit qu'à la fin de la période libérale de Barroso, il n'y avait pas grand-chose pour les salariés. Les chefs d'Etats et de gouvernements ont adopté :"

En ces temps de changement et conscients des préoccupations de nos concitoyens, nous affirmons notre attachement au programme de l'Europe Sociale »:

- Une Union qui en s'appuyant sur une croissance durable, favorise le progrès économique et social ainsi que la cohésion et la convergence, tout en veillant à l'intégrité du marché intérieur.
- Une Union qui prenne en compte la diversité des systèmes nationaux et le rôle essentiel des partenaires sociaux.
- Une Union qui promeuve l'égalité entre les femmes et les hommes et œuvre en faveur de droits et l'égalité des chances.
- Une Union qui lutte contre le chômage, les discriminations, l'exclusion sociale et la pauvreté
- Une Union où les jeunes bénéficient du meilleur niveau d'éducation et de formation et peuvent trouver un emploi.

Green deal . : une Union Européenne plus ambitieuse pour le climat !

En 2019, la nouvelle présidente de la commission Européenne Mme Ursula Von der LEYEN a présenté son programme écologique « *Une nouvelle stratégie de croissance permettant de réduire les émissions de CO2 tout en créant des emplois* » et le Parlement Européen a déclaré « *l'état d'urgence climatique et environnementale* » en appelant des actions immédiates et ambitieuses qui doivent s'accompagner de mesures sociales et fortes destinées à garantir une transition juste et équitable, favorable à la création d'emplois et garantissant un niveau élevé de protection sociale et l'accès à des emplois et à une formation de bonne qualité.

La Commission Européenne s'est donné deux priorités à mettre en œuvre dans les 100 jours :

- Présenter des propositions « *en vue de l'instauration de mesures contraignantes en matière de transparence des rémunérations* » afin de réduire les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes.
- Préparer un instrument juridique destiné à faire en sorte que chacun des travailleurs dans l'UE bénéficie d'un salaire minimum équitable qui permet d'assurer un niveau de vie décent. Les Danois, Suédois, Finlandais ne veulent pas de salaires définis par les gouvernements, cela explique cette définition qui contourne la manière de définir ce salaire.

Le sommet social européen de Porto

Ce sommet est le résultat de l'initiative du gouvernement socialiste portugais et président de l'Union d'alors. Les 8 et 9 mai 2021 à Porto la Commission Européenne a présenté son plan d'actions de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux pour la réalisation de 3 grands objectifs sociaux à l'horizon 2030.

- Au moins 78% des personnes âgées de 20 à 64 ans devraient avoir un emploi dans l'Union européenne.
- 60% des adultes doivent participer chaque année à des activités de formation. On en est à 30 % à ce jour.
- Diminuer de 15 millions (dont 5 millions d'enfants) le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Le Conseil des Ministres et la Commission Européenne ont encouragé les Etats membres et les autres acteurs à prendre des mesures dans leurs domaines de compétence pour la concrétisation de ces objectifs sociaux européens.

Les attentes sociales des Européens

Les Européens sont préoccupés par la situation sociale

- 8 sur 10 estiment que le chômage, les inégalités sociales et la migration constituent les 3 défis majeurs de l'Union européenne. Selon eux une économie de marché doit aller de pair avec un niveau élevé de protection sociale. Un Pacte devrait sortir sur l'immigration en juin 2023. Un sujet difficile car les pays ont des postures et des situations bien différentes. La Pologne et la Hongrie se retrouvent avec le plus d'immigrés quand ils n'en voulaient pas avant.
- 7 sur 10 considèrent que les politiques sociales et de l'emploi sont mal gérées. Ils sont favorables à une prise de décision tant au niveau national qu'au plan européen. Plus de la moitié des Européens estiment qu'il n'est pas donné à tous de réussir et que la vie sera plus difficile pour les prochaines générations.
- S'il est difficile de prédire tous les effets de l'automatisation et de l'intelligence artificielle sur l'emploi, il existe de nouveaux risques sociaux qui nécessitent de moderniser les systèmes de protection sociale et d'apprentissage tout au long de

la vie. Le système allemand s'est bien étendu dans d'autres pays, y compris en France.

A la recherche de l'Europe Sociale

L'élargissement de l'Union européenne à 13 nouveaux pays pour la plupart issus du bloc soviétique dans les années 2000 a permis l'élection du très libéral JM BARROSO. Lors de la crise financière de 2008, le social devient une variable d'ajustement avec des pressions sur les salaires et les droits sociaux.

Dès 2015 la Commission Européenne présidée par JC JUNKER relance le dialogue social et mobilise des fonds sur l'éducation, la santé et le système d'assurance chômage européen pour aboutir en 2017 à l'adoption du Socle Européen des Droits Sociaux

Après la crise sanitaire de 2019 à 2021, le plan de relance européen crée une réelle solidarité entre les Etats membres où les aides financières sont conditionnées à des objectifs de transition écologique et numérique. Les discussions actuelles entre les différentes parties prenantes pour garantir à tous les travailleurs un salaire minimum équitable leur permettant de vivre décemment confirme la réalité de l'Europe Sociale

Le débat

Je pense que tout ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui est remis en question par la déréglementation climatique. Les migrations de la faim à cause de la sécheresse ou des inondations vont changer la donne.

Les derniers grands chocs climatiques n'ont pas tous les mêmes effets. Les inondations en Bangladesh n'ont pas conduit à des migrations importantes. Souvent, les gens bougent le moins possible pour revenir assez vite chez eux.

Il y a une migration économique forte. Hervé Le Bras voit une migration des compétences. En 1970, il y avait 15 000 étudiants au Maroc, ils sont 900 000 aujourd'hui sans avoir des chances de trouver du travail à leur niveau de diplôme. De même des Français diplômés partent au Canada ou aux Etats Unis. Les Allemands ont bien vu le problème. Une bonne part des syriens qu'a accueillis Mme Merckel étaient diplômés. Le réchauffement climatique va jouer sur toute l'économie, le niveau des productions Il n'y a plus de discours de Mme Van der Leyen sans ces points.

Aujourd'hui des pays du Nord refusent des migrations

L'idée européenne a été portée par les sociaux démocrates et les démocrates chrétiens. La poussée des populismes peut conduire à ce que le Parlement soit contrôlé par des conservateurs ou réactionnaires.

La réputation de la France en matière d'accueil est mauvaise. Peu de gens donne ce pays de première destination.

Les Ukrainiens peuvent travailler de manière temporaire partout en Europe en appliquant une vieille directive qui était restée dans l'ombre. La France avait annoncé recevoir de nombreux Ukrainiens, on en a reçu seulement 135 000. Le Royaume Uni a vu plus d'arrivées car il garantit le communautarisme.

En France, vous pouvez embaucher par le CESU une personne sans papier même si elle n'en a pas le droit. Au risque que l'Administration croise les fichiers.

Les entreprises ne peuvent pas les prendre même dans les métiers en tension.

La régulation des emplois en tension est possible depuis la circulaire Vals.

Le CESER fait un rapport sur les migrations et les métiers en tension. Apparaît une grande hypocrisie. Le ministère de l'Intérieur reconnaît 600 000 sans papiers qui travaillent et sont déclarés à l'URSSAF. Les Préfets ont la possibilité d'autoriser ce travail. Le fait d'avoir fait une lettre au Préfet couvre l'employeur.

De même les OQTF sont à 85 % à Mayotte. Peu en France sont réalisées alors qu'il y en a beaucoup de prononcer. Les pays d'origine ne les reprennent pas. La France menace de leur bloquer les aides internationales.

La question du pouvoir d'achat est essentielle. Est-ce une question de l'Europe. Le bouclier tarifaire a été financé par l'Europe dans son plan de relance.

L'Europe a essayé d'intervenir sur l'augmentation des prix de l'énergie. En réussissant à les stabiliser. Sur les salaires, on est loin d'un accord du fait de la grande différence entre les systèmes sociaux.

- Les uns sont gérés par les partenaires sociaux, protection sociale et salaires compris.
- D'autres comme l'Allemagne, l'Autriche ils sont construits par région et par branche sectorielle.
- D'autres, c'est l'Etat qui définit le salaire via le SMIG.
- Le système anglo-saxon est hybride.

L'Europe a du mal à coordonner ces systèmes si différents. Mais dans un monde où les salariés vont changer plus souvent de pays, on s'oriente vers le fait que c'est le lieu de travail qui définit le salaire, le pays d'origine pour la protection sociale.

C'est pourtant le social qui peut faire évoluer la méfiance des Européens envers l'Europe.

En ce qui concerne les Européens qui changent de pays, où en sont les règles ?

Les sociétés embauchaient en Roumanie au statut roumain des salariés pour les détacher en France ou autre : cette concurrence déloyale a conduit à appliquer les lois sociales françaises.

Les allocations familiales sont dues à toute personne travaillant en France. Elles sont versées sur les enfants qui ne sont pas en France. La CNAM a des accords avec les autres pays pour leur distribuer les sommes du système Roumain.

En matière de transition écologique, des conversions importantes vont être nécessaires. Le droit social européen a-t-il réfléchi assez à ces sujets ? Les Européens ont mis en place des dispositifs de reconnaissance des compétences pour que les gens puissent se faire reconnaître une collection de micro compétences. Cela sera un outil pour s'adapter au numérique comme au climat. L'Europe a été porteuse de l'idée de la formation tout au long de la vie, une idée qui n'est pas dans la culture française.

Le projet de directive concerne le Club Méditerranée qui accueille de nombreuses personnes sans qualification. On peut certifier leurs savoir-faire sans entrer dans les démarches compliquées de VAE (Valorisation des Acquis par l'Expérience). Mais il est compliqué de mettre en évidence ces micros compétences. L'entreprise reste plus accrochée à ses certifications internes qu'à ces référentiels européens en construction.

Je pense au domaine de la ré-industrialisation de l'Europe. Cela va nécessiter des formations nouvelles pour des métiers qui ne sont plus valorisés. Quelles synergies possibles au niveau européen ?

Les élections européennes ont cet enjeu. Cela dépendra des partis qui contrôleront le Parlement. L'Europe essaye de faire avancer ce sujet en particulier sur des projets transnationaux. A ce jour une entreprise en France qui veut travailler avec un partenaire italien, des subventions existent. Les entreprises multinationales viendront là où elles trouveront la main d'œuvre.

L'Europe évolue et autorise des Etats de financer des développements en entreprise en y mettant des conditions aux aides dans deux domaines autour de la transition et du numérique. L'Europe n'a pas mis de conditionnalité sociale. Il s'agit bien de choix politiques.

<p>Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 € à l'adresse du trésorier du Club Pierre Prunet 63 chemin des Forêts St Cyprien Lachassagne 69 480</p>

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>